

## Emigration et insularisme au Cap-Vert

Nathalie Kotlok

#### ▶ To cite this version:

Nathalie Kotlok. Emigration et insularisme au Cap-Vert. Mohamed CHAREF et Patrick GONIN. Emigrés - immigrés dans le développement local, Agadir (Maroc): Editions Sud-Contact, pp.59-72, 2005. halshs-00610193

## HAL Id: halshs-00610193 https://shs.hal.science/halshs-00610193

Submitted on 21 Jul 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

### ÉMIGRATION ET INSULARISME AU CAP-VERT

#### Nathalie KOTLOK\*

ays insulaire sahélien situé à 500 km au large du Sénégal, le Cap-Vert subit des sécheresses chroniques. L'exiguïté du territoire national (moins de 4 000 km² pour les 9 îles habitées), l'absence de ressources naturelles, la colonisation portugaise pendant cinq siècles jusqu'à l'indépendance en 1975 participent à expliquer la tradition migratoire, depuis le XIXème siècle, de ce peuple créole. Le nombre de nationaux cap-verdiens résidant à l'étranger est difficile à estimer, a fortiori celui des originaires du Cap-Vert. Néanmoins, ces derniers seraient 700 000 à 800 000 pour une population insulaire de 435 000 au recensement de 2000. La diaspora¹ cap-verdienne se disperse à travers le monde principalement aux USA, Portugal, Sénégal, Pays-Bas, France, Luxembourg et Italie...

Depuis l'Odyssée, l'insularité fascine l'imaginaire. Les îles, étendues de terre entourées d'eau alimentent des représentations mentales utopiques, celles des îles paradisiaques. Mais elles peuvent aussi évoquer des espaces d'isolement et de solitude. L'isolement géographique, né de la discontinuité territoriale générée par l'insularité, n'implique pas que les insulaires vivent pour autant dans un monde clos. Bien au contraire, l'Histoire montre que les sociétés insulaires ne peuvent vivre en autarcie et qu'elles ont particulièrement contribué aux migrations internationales. C'est d'ailleurs cette faculté d'échanger, de s'intégrer dans des réseaux de relations externes, qui a permis depuis le XIXème siècle, la viabilité voire la survie des communautés insulaires cap-verdiennes. Pour Marie Noëlle Burgarella-Mattei, «l'isolement géographique donne naissance à une société originale qui par sa perception du monde s'est forgée une identité propre... L'insulaire a tendance à opter pour un comportement paradoxal, qui oscille

<sup>\*</sup> Maître de conférences en géographie, laboratoire MIGRINTER, CNRS UMR 6588, Université de Poitiers. nathalie.kotlok@univ-poitiers.fr

<sup>1</sup> Le concept de diaspora fait référence à la définition de E. Ma Mung (2000) Il est déterminé par une multipolarisation de la migration entre différents pays et par l'interpolarité des relations, c'est-à-dire les liens migratoires économiques, informatifs ou affectifs qu'entretiennent entre eux les membres des différents pôles de l'espace migratoire d'un groupe.

entre la résistance aux mutations sociales et l'attirance pour la modernité susceptible d'impulser un développement ».

L'insularité, ou les limites naturelles d'un territoire fini, fabriquerait des comportements humains spécifiques. C'est peut-être ce qui explique que les Cap-Verdiens vouent un attachement profond à leur terre émergée, attachement se traduisant par un très fort sentiment d'appartenance communautaire.

Mais le Cap-Vert n'est pas un simple pays insulaire, c'est un pays archipélagique fait d'insularismes. En effet chaque île possède des particularismes, liés entre autres à la diversité des paysages, à l'histoire du peuplement et du métissage, aux spécificités culturelles et économiques. Les contraintes de l'insularité, notamment celles liées aux transports qui régissent peut-être encore plus qu'ailleurs la vie quotidienne des habitants et l'économie, sont ici exacerbées par le morcellement du pays. À cela faut-il encore ajouter un cloisonnement géographique lié au relief volcanique des îles, une absence de richesses naturelles et une croissance démographique incontrôlée de certaines îles et notamment de Santiago au détriment des îles plus petites en phase de « désertification ». Le gouvernement ne doit donc pas faire face à la seule contrainte de l'insularité ; il doit aussi gérer les insularismes afin d'assurer la cohésion sociale de la population cap-verdienne.

L'État cap-verdien doit donc s'adapter à la réalité d'un territoire éclaté et d'une nation dispersée à travers le monde. En effet, la nation cap-verdienne ne peut être limitée à cet espace géographique territorialisé que sont les îles, car les citoyens de l'extérieur (la 11ème île)², sont très attachés au Cap-Vert, et en premier lieu à leur île, malgré leur éloignement géographique.

La diaspora par ses conséquences sur la démographie et son rôle économique est au cœur de la vie de l'archipel. Les ambitions des migrants et les stratégies de l'État en matière de développement peuvent-elles se rencontrer et favoriser une recomposition du territoire national atténuant les insularismes ? Les migrants peuvent-ils être aussi des acteurs dynamiques du développement ou bien leur participation par le biais des remises ne peut-elle contribuer qu'à une simple survie des familles restées au pays ?

La pauvreté affecte près de 30 % de la population. Il est difficile de faire chuter ce taux, compte tenu de la structure économique actuelle du pays, liée à la faiblesse des bases productives (la production

 $<sup>^2~</sup>$  10 îles constituent le pays dont 9 sont habitées, la diaspora forme la 11  $^{\rm ème}$  île.

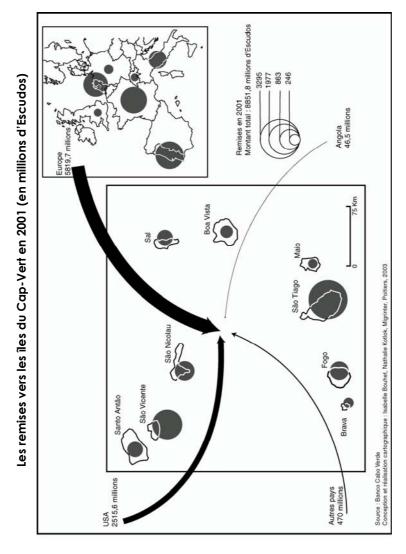
Cet article est extrait de l'ouvrage intitulé "Emigrés - immigrés dans le développement local", sous la direction de Mohamed CHAREF et Patrick GONIN. - Agadir : Editions Sud-Contact, 2005. - 361 p.

Nathalie KOTLOK 61

alimentaire ne couvre que 15 % des besoins) et aux caractéristiques d'une économie dépendante de l'extérieur. Les recettes externes, à savoir les transferts de fonds de la diaspora et l'Aide Publique au Développement, ont représenté en moyenne à peu près le tiers du PIB sur la décennie 90. Les efforts de développement du pays sont donc en grande partie alimentés par ces flux financiers. Pour la décennie 90, les transferts de migrants ont représenté 15 % du PIB selon la Banco de Cabo Verde (banque nationale du pays). Ils sont en constante augmentation sur la période à l'exception de l'année 1997, année d'incertitude au regard de la politique de change, et atteignent 8,851 milliards d'escudos soit un peu plus de 80 millions d'euros en 2001. Au-delà de leur contribution directe au rééquilibrage de la balance des paiements, les remises participent aux revenus des populations restées au pays et favorisent les investissements privés. Toute fluctuation à la baisse des deux piliers de l'économie capverdienne entraı̂ne des effets immédiats. Compte tenu de ces flux externes, le PNB en parité de pouvoir d'achat / habitant est relativement élevé (4 450 dollars en 1999). Ce niveau est bien supérieur à celui atteint par les autres pays d'Afrique Occidentale (1 000 dollars en moyenne).

Néanmoins, le Cap-Vert fait partie des 49 Pays les Moins Avancés, même si cette appartenance doit être revue cette année, le PIB par habitant ayant dépassé le seuil qui caractérise les PMA. D'ailleurs, depuis la fin des années quatre-vingt-dix, l'aide externe a commencé à révéler des signes de restriction, du fait sûrement de l'amélioration de certains indicateurs socio-économiques du pays. La sortie du Cap-Vert des pays éligibles aux PMA constituerait une grave menace pour la concrétisation des réformes en cours.

La fragilité de l'aide extérieure explique l'attachement des autorités à mettre en œuvre des politiques d'attraction des transferts financiers de migrants par l'annonce de diverses incitations. Parallèlement, des réformes économiques structurelles mises en place à partir de 1992 ont créé des conditions plus favorables à l'initiative privée. Le programme du gouvernement élu démocratiquement en 1991 repose en effet sur la libéralisation de l'économie et l'intégration du Cap-Vert dans l'économie mondiale. L'économie cap-verdienne s'ouvre ainsi aux capitaux étrangers et les émigrés, depuis 1993, bénéficient du statut d'investisseur étranger. Mais ceux-ci manquent



d'informations et profitent rarement des avantages de ce statut. Plusieurs d'entre eux nous ont fait part de leur stupéfaction et de leur colère envers un gouvernement qui les oblige à payer de lourdes taxes notamment lors de l'importation d'un véhicule.

#### DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES ENTRE ÎLES ET PAYS D'ÉMIGRATION

Les flux des remises se calquent sur la géographie des flux migratoires et dessinent une géographie de la dépendance (Cf. carte). 5 pays (USA, Portugal, Pays-Bas, France, Italie) constituent les principaux lieux d'origine de ces transferts. Pendant la décennie 90, les USA où réside la moitié de la diaspora, constituent le principal donateur à l'exception des années 1995, 1996 et 1998, années pendant lesquelles la communauté cap-verdienne au Portugal a envoyé le plus de remises au pays.

L'attachement au pays se confond avec l'attachement aux membres de la famille restée dans l'île natale. C'est pourquoi les relations entre les îles et les pays de résidence des migrants mettent en lumière les insularismes. Se dessinent des faisceaux de relations privilégiées entre les îles d'origines et les communautés émigrées. Ainsi 90 % des remises à Fogo arrivent des USA.

L'importance des transferts dépend de plusieurs facteurs dont l'ancienneté de la migration, le niveau de vie des migrants, la dimension de la famille dans le pays de résidence, et l'attachement au pays... Or, les émigrés cap-verdiens connaissent dans beaucoup de pays d'installation, au Portugal, en Italie, au Pays-Bas notamment, de multiples difficultés d'insertion qui se traduisent en capacités financières très modestes. Ce n'est semble-t-il pas le cas des « Américains » dont les possibilités d'épargne et de remises sont supérieures aux autres communautés et donnent toujours à l'Amérique une image d'eldorado.

Le rôle des transferts de fonds dans l'amélioration des conditions de vie des populations paraît plus important que leur montant même. Ils révèlent des dynamiques de solidarité et de citoyenneté dans lesquelles s'inscrivent les émigrés. Par exemple, un groupe d'émigrés originaire de Sao Nicolau, installé à Providence aux USA a remis l'an dernier à l'Institut Cap-Verdien de Solidarité une somme de 5 000 dollars pour aider les plus démunis de l'île. Le représentant du groupe souhaite faire plus pour son île car beaucoup des fils de Sao Nicolau vivent aux USA.

Nombre de familles recevraient des remises. En effet, le premier objectif des remises est d'améliorer le quotidien de la famille. Cet argent permet d'acheter plus de nourriture, notamment des produits importés car la production agricole est insuffisante et peu destinée à l'autoconsommation, même dans les campagnes.

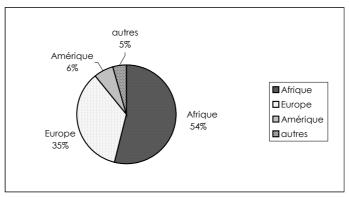
Mais l'investissement familial le plus important est l'accession à la propriété ou l'amélioration de la maison familiale à l'extérieur comme à l'intérieur. Outre des éléments de confort rapportés du pays de résidence (meuble, vaisselle, TV, hi-fi pour ceux qui profitent de l'électricité), les maisons familiales que les migrants améliorent sur l'île de Santiago se remarquent grâce à leurs murs crépis et peints de couleurs vives. L'île de Santiago ressemble à un vaste chantier de construction, avec à la périphérie des villes les plus dynamiques comme Praia, la capitale, Assomada, ville commerciale carrefour entre le monde rural et la capitale, ou bien encore Tarrafal, ville touristique, des quartiers qui n'en finissent pas de se construire.

Les émigrés, au moins pour leur premier investissement immobilier, n'achètent pas de maisons déjà construites, car bien souvent ils n'en ont pas les moyens. En effet, ils ont rarement recours aux emprunts bancaires car les taux de crédit sont trop élevés (16% quand l'inflation est à 4%). Les maisons se construisent donc au fur et à mesure de l'épargne réalisée, et cela demande souvent plusieurs années. Les maisons en cours de construction appartenant à des migrants ne se remarquent pas dans le paysage urbain car elles sont réalisées dans le style traditionnel sans élément architectural ostentatoire. De plus, quand la maison est terminée, elle est souvent habitée par un membre de la famille. Compte tenu du manque de logement, la solidarité familiale joue pleinement et les maisons vides en l'absence de leur propriétaire se font rares. Ces investissements immobiliers des migrants permettent ainsi à leur famille d'utiliser la ville comme outil de promotion sociale.

Même si les investissements immobiliers se font en priorité sur l'île d'origine, quelques îles, notamment Santiago grâce à la capitale, réussissent à attirer des capitaux d'émigrés originaires d'autres îles. C'est le cas actuellement avec une très grande opération immobilière réalisée à la périphérie de Praia. Un quartier neuf de 115 ha, offrant tous les services, va être construit à proximité du littoral. Cidadela de Palmarejo présente toutes les caractéristiques de la ville du futur. La commercialisation de la première tranche du projet est terminée et 70 % des terrains ont été acquis par des émigrants. Cet exemple montre bien les potentialités d'investissement de la diaspora, ou de quelques-uns de ses membres, sous condition de politiques commerciale et bancaire incitatives.

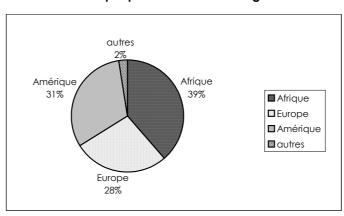
Les relations privilégiées entre les îles et les pays de résidence peuvent aussi être appréhendés par les flux de retours.

Graphique 1 : Retours vers Santiago



Source: INE 2000

Graphique 2: Retours vers Fogo



Source: INE 2000

Au recensement de 2000, seulement 20 000 Cap-Verdiens sont rentrés au pays depuis 1990, soit 5 % de la population recensée, dont près de 5 000 du Portugal et 4 000 de Sao Tome. La migration cap-verdienne s'est toujours installée dans la durée contrairement à d'autres mouvements migratoires africains. Encore aujourd'hui, selon l'Institut National des Statistiques, 92 % des 12 000 personnes parties depuis 1995 (dont 55 % au Portugal, 19 % aux USA et 8 % en France) ne sont pas revenues vivre au pays en 2000. Outre les difficultés d'obtention d'un visa et le caractère clandestin de ces départs sans aucun doute sous-évalués dans cette statistique, l'isolement géographique du pays, du fait de l'insularité, participe sans doute à cette permanence de l'exil. De même les vacances au pays se font rares. Les migrants rencontrés nous ont confié ne pouvoir payer le voyage que tous les deux ou trois ans. Cette fréquence ne leur convient guère mais les tarifs aériens pratiqués notamment par la TACV, compagnie aérienne de l'État, ne leur permettent pas de voyager autant qu'ils le souhaiteraient.

Seulement un millier de Cap-Verdiens partis aux USA sont officiellement revenus vivre au Cap-Vert depuis 1990. L'émigration vers l'Amérique semble donc souvent définitive, et Fogo, qui alimente traditionnellement cette destination, capte près du quart de ces retours

Les migrants revenant d'Afrique s'installent pour 62 % d'entre eux à Santiago, l'île la plus africaine de l'archipel. Il faut aussi ajouter de nombreux jeunes cap-verdiens du Sénégal qui ont décidé de vivre dans le pays d'origine de leurs parents, principalement à Praia.

Les retours d'Europe, le tiers de l'ensemble, s'effectuent pour près de la moitié dans les îles de Santiago et de Sao Vicente. Capitales administrative et économique, ces deux îles permettent des réinsertions dans les secteurs d'activité les plus productifs. Les trop faibles marchés intérieurs des autres îles limitent les possibilités d'investissements productifs. Les édiles essayent pourtant de gagner la confiance des émigrés afin d'attirer leurs capitaux. Seuls les plus âgés peuvent retourner dans leur île d'origine pour y vivre une retraite paisible, les actifs préférant, semble-il, mettre leur savoir-faire aux services des îles les plus dynamiques. Cela demeure toutefois encore exceptionnel, et restreint à quelques secteurs d'activité comme l'agriculture, la petite hôtellerie, les entreprises de transport avec des véhicules de type Hiace.

# LES MIGRANTS : ACTEURS DU RENFORCEMENT DES INSULARISMES

Sur l'île de Fogo, la situation est tout autre. De remarquables villas se dressent sur les pentes de laves noires de la côte occidentale. Nul doute, elles appartiennent bien à des migrants revenus des USA. Le drapeau américain, symbole de reconnaissance aux États-Unis, flotte sur les grilles d'entrée. L'influence américaine se voit partout. Au marché, où les étals regorgent de vêtements et marchandises variées de marques américaines, au café, où les jeunes se mettent à parler analais à notre arrivée. Les comportements et le style vestimentaire (bandana, pantalon large et baskets Nike) participent à la valorisation sociale de ces jeunes que l'on croirait issus de gangs américains (d'ailleurs plus de 400 d'entre eux ne possédant pas la nationalité américaine ont été expulsés du territoire américain pour avoir adopté des comportements jugés indignes par les autorités). Fogo vit de l'argent des « Américains », ces Cap-Verdiens qui vivent à New York ou à Providence, qui viennent rarement en vacances, mais envoient régulièrement de l'argent. Cet apport est un des facteurs pouvant expliquer un taux de chômage de 30 % à Fogo, car nombreux seraient ceux se contentant des remises pour vivre. Les transferts encouragent aussi la passivité des habitants et même le désengagement de l'État, nous a-t-on confié. « Il y a très peu de possibilité d'emploi sur l'île et le gouvernement ne fait rien. Fogo est laissé pour compte car tout est décidé depuis Praia. Il faudrait que les gens d'ici décident de ce qui est bien pour eux, et les Badious<sup>3</sup> le font à notre place ». Dans cette île particulièrement isolée (2 à 3 vols et une rotation maritime hebdomadaire), la prégnance du sentiment identitaire forgé par l'histoire locale et la rudesse du milieu stigmatisent toute initiative extérieure. Seule une action collective élaborée par les membres de la communauté insulaire semble pouvoir changer l'avenir, sans risquer de remettre en cause les équilibres sociaux existants. Le développement de l'île ne peut être conçu que par les acteurs locaux, se considérant seuls à même de connaître leurs besoins en matière de développement.

Les spécificités anciennes des îles structurent les représentations et comportements des insulaires. Alors que les migrants par leurs investissements et leurs remises à la famille rapprochent les modes de vie d'ici et de leur pays de résidence et sont par là même constructeurs de continuité territoriale, paradoxalement, ici l'iléité (ce qui

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Badiou est un qualificatif employé ici pour nommer les membres du gouvernement. À l'origine ce terme qualifiait non sans mépris les plus Africains des Cap-Verdiens vivant dans les montagnes de Santiago et qui manquaient d'instruction

relève de la perception et de l'imaginaire) est renforcée par les influences particulières liées aux pays d'accueil des migrants. Ces influences constituent en effet le déterminant des transformations insulaires actuelles. Dans les faits, les émigrants renforcent les insularismes, marqués par l'isolement entre les îles. Si les distances entre les îles ne sont pas considérables (200 km au plus), il n'en reste pas moins vrai que les liaisons restent difficiles. Les Cap-Verdiens comme d'autres habitants d'un archipel ne bénéficient pas de la liberté de circulation dans les mêmes conditions que des continentaux car ils ne peuvent profiter de la concurrence entre les modes de transport. Les tarifs sont d'autant plus élevés qu'il n'existe pas de concurrence entre les opérateurs, l'État ayant le monopole des liaisons intérieures. Or l'État ne procède pas à une réduction des coûts de transport par une politique de « continuité territoriale ». Les communications aériennes sont trop onéreuses, et les relations maritimes, bon marché, sont trop peu fréquentes, longues et fatigantes. Il faut un voyage d'une nuit en bateau pour relier Santiago à Fogo, alors qu'une demi-heure de vol suffit. La compagnie maritime est incapable d'assurer un service de qualité. Les heures d'embarquement ne sont que rarement respectées et ces dysfonctionnements donnent aux insulaires l'impression d'être prisonniers de leur île. D'où l'idée d'un migrant originaire de Brava d'acheter un bateau pour garantir une liaison quotidienne avec Fogo, mais ce projet n'a toujours pas été concrétisé. Compte tenu des difficultés du transport entre les îles, les Cap-Verdiens sont peu mobiles et ne connaissent pas les autres îles. Parfois, ils ne connaissent que quelques km<sup>2</sup> de leur île, car les moyens de locomotion sont rares seulement 22 480 voitures circulaient en 2001 selon l'INE, dont près de 15 000 sur l'île de Santiago. Mais l'étroitesse de l'espace vécu ne les empêche pas de connaître la géographie de la côte Est américaine et de l'Europe bien mieux que celle de l'archipel. D'ailleurs, le sociologue César Monteiro montre que l'attraction exercée par l'étranger s'explique par ce statut d'îlien qui ne se déplace pas au sein de l'espace national. Il est vrai que la mobilité résidentielle inter-île est très faible. Par exemple pour la période 1995-2000, le solde migratoire le plus positif du pays revient à l'île de Santiago. Un quart des habitants du Cap-Vert réside dans le conselho (commune) de Praia. Mais moins de 1 000 nouveaux habitants de Praia ne seraient pas originaires de l'île de Santiago soit moins du quart des nouveaux arrivants, de ce principal lieu attractif.

#### **ÉTAT ET MIGRANTS : DES ENJEUX ANTAGONISTES**

La gestion d'un territoire national archipélagique a un coût élevé. La construction d'un port et d'un aéroport dans chaque île, la mise en place des services publics, engendrent des coûts disproportionnés par rapport à la population desservie. Or chacun revendique le droit d'accès à ces services. Néanmoins les migrants paraissent bien peu se soucier d'un développement global du pays puisque c'est en premier lieu leur île qui compte<sup>4</sup>. Ils se heurtent ainsi au plan d'aménagement du territoire mis en place par les autorités qui visent à gommer les déséquilibres économiques et démographiques insulaires en recherchant des complémentarités géographiques et donc des spécialisations des espaces.

En avril 2002, le ministre des Affaires Étrangères ouvre le 3ème Congrès des cadres de la diaspora par ces mots: «L'émigration constitue un chapitre essentiel de l'histoire du peuple cap-verdien et assume toujours un rôle important dans le développement économique, social et culturel du pays. Il est difficile d'évaluer avec précision l'impact économique au Cap-Vert des biens individuels accumulés par les migrants, liés aux retours et aux envois de fonds, mais nous mesurons que ces biens sont nombreux et se combinent à d'autres facteurs de développements économiques ». Ces quelques phrases situent bien semble-t-il, les enjeux actuels de la reconnaissance des capacités des migrants à former un trait d'union dans les relations Nord-Sud. L'émigré cap-verdien acquiert un nouveau statut, celui de coopérant, acteur du développement. Mais cette reconnaissance de compétences nécessite pour le maire de Praia et les cadres de la diaspora rencontrés, une forte intégration des communautés dans les pays de résidence et une valorisation de la caboverdianité. Ainsi les membres de la diaspora, porteurs de nouvelles formes de citoyenneté s'exerçant en plusieurs lieux simultanément peuvent mobiliser leurs réseaux dans la société de résidence afin de rechercher des partenariats et mettre en œuvre des relations de coopération. Les réseaux établis se tissent principalement entre les migrants et les pouvoirs locaux. Même si les émigrés ne sont pas des professionnels du développement, ils font preuve de capacités à mobiliser les énergies des populations locales de deux pays et peuvent ainsi mettre en place des connexions privilégiées entre collectivités territoriales. C'est pourquoi la population et les acteurs locaux cap-verdiens désirent une nouvelle forme de gouvernance qui ne peut se réaliser que par la décentralisation. Mais l'État peine à transférer ses compétences aux municipalités. Pour aider à la

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Sauf mobilisation exceptionnelle comme en 1995 lors de l'irruption du volcan Fogo.

consolidation du pouvoir local, l'État et le Programme des Nations Unies pour le Développement ont signé en avril 2003 un projet d'appui à la consolidation du processus de décentralisation. Doté d'un montant de 300 000 dollars US, cet appui court sur la période 2003-2005.

Les relations privilégiées entre île d'origine et ville de résidence peuvent sans doute maintenir les insularismes, mais il semble possible de les dépasser. Prenons pour exemple le cas de la coopération luxembourgeoise dont 60 % du budget alloué pour la période 2001-2005 revient à l'île de Santo Antao qui a fourni une large part du mouvement migratoire vers le Luxembourg. Mais restent 40 % des 33 500 000 euros pour les autres îles. De fait dans cet exemple, les émigrés sont d'authentiques ambassadeurs facilitant la coopération, les relations avec les gouvernements et les institutions du pays d'accueil. Une grande partie des jumelages ont pour base le lobbying des émigrants dans leur ville de résidence. Dans l'île de Boa Vista, plusieurs jumelages se sont concrétisés récemment et ont porté leurs fruits. Piacenza en Italie a financé un autocar pour le ramassage scolaire, la construction de la bibliothèque municipale est financée par Seixal, ville portugaise. Ce cadre a permis aussi à quelques étudiants d'obtenir des bourses d'étude au Portugal. Ces jumelages deviennent nombreux avec des villes portugaises, françaises, suisses et luxembourgeoises.

C'est pourquoi le gouvernement situe sa politique migratoire actuelle sur quelques axes jugés stratégiques. Les émigrants sont des membres de la nation cap-verdiennne et à ce titre bénéficient de tous les droits de citoyenneté. Ils sont donc représentés à l'assemblée nationale par six députés sur soixante-treize, deux par grande zone d'émigration (Afrique, Europe, Amérique). Pour renforcer aussi la participation des émigrés dans la vie politique, sociale et économique du pays, a été créé en 1999 un Conseil des Communautés dont les membres sont des représentants des communautés capverdiennnes et s'intègrent au Conseil Économique et Social, organe consultatif en matière de développement. Avec le soutien du PNUD, un forum regroupant près de 200 participants s'est tenu à Praia en avril 2003 afin d'initier un dialogue entre tous les acteurs du développement, y compris les membres de la diaspora.

Si les autorités veulent mieux intégrer les actions économiques de la diaspora dans leur schéma d'aménagement national, réduisant ainsi les insularismes, il leur est nécessaire de promouvoir des incitations fortes, concrètes. Les participations du Président de la République et du Premier ministre aux fêtes de commémoration des 27 ans du Cap-Vert indépendant auprès des communautés de Boston et Lisbonne, le 5 juillet 2002 restent des actions symboliques.

Pour participer davantage encore au développement, la diaspora doit trouver des opportunités d'utilisation de son épargne et des espaces d'application de ses compétences et savoir-faire. L'attachement au pays peut être converti en actions aidant la famille mais aussi les autres, à vivre dans de meilleures conditions. Ainsi la 11ème île contribuera au développement national réduisant les disparités locales et favorisant la justice sociale.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BURGARELLA-MATTÉI (M.N.), s. d., Conséquences socio-économiques de l'insularité: de l'isolement à la coopération, Eurisle (réf du 13 06 2003), www.eurisle.org/Textes/Labo/txt08.htm
- CONGRESSO DOS QUADROS CABO-VERDIANOS DA Diaspora, 1998, communicações intervenções e conclusões, edição patrocinada pela CIMPOR, Mindelo, 344 p.
- CORDEIRO (A.), «Le modèle capverdien», in C. Quiminal, D. Fassin et A. Morice (Dir.), Les lois de l'hospitalité, La Découverte (Essai), pp. 235-248.
- LESOURD (M.), 1996, État et société aux îles du Cap-Vert, Karthala, Paris, 524 p.
- MA MUNG (E.), 2000, La diaspora chinoise, géographie d'une migration, Géophris, Ophris, Paris, 175 p.
- MEINTEL (D.), 2002, « Cape Verdean Transnationalism, Old and New », Anthropologica, XLIV, pp. 25-42.
- MONTEIRO (C. A.), 1997, Communidade imigrada visao sociologica o caso da Italia, Monteiro, Mindelo, 554 p.
- SORGIAL (P.), 1995, Les îles du Cap-Vert d'hier et d'aujourd'hui, Sorgial, Paris, 168 p.

RÉALITÉS MIGRATOIRES AUX MAGHREB ET AU SAHEL

#### Sites internet

www.cv.undp.org
www.gouvernement.lu
www.eurisle.org